Programme Europe

Interreg Europe permet à des porteurs de projets issus d’au moins 3 pays de mettre en place un partenariat européen basé sur l’échange des bonnes pratiques, visant

une amélioration des politiques publiques. La Région Hauts-de-France est Autorité de Gestion du programme Interreg Europe.

Le programme Interreg Europe 2021-2027 a été approuvé par les Etats-Membres lors du comité de programmation du 23 juin. L’approbation par la Commission Européenne est attendue prochainement.

Zone éligible

Les pays éligibles au programme Interreg Europe pour la période 2021-2027 seront les 27 pays de l’UE, ainsi que la Norvège et la Suisse, tous deux partenaires associés.

Budget

379,5 millions €

Bénéficiaires

Les porteurs de projets éligibles sont :

Les administrations publiques et parapubliques européennes, nationales, régionales, locales

Les instituts de recherche et les universités

Les chambres consulaires

Les agences (agences régionales de développement, énergie, environnement, innovation)

Les organisations non gouvernementales

Les organisations à but non lucratif

Priorités

Le programme Interreg Europe 2021-2027 a retenu un objectif unique, intitulé « une meilleure gouvernance de la coopération ». Cette concentration thématique permettra aux porteurs de projets de déposer une candidature sur n’importe quel sujet. 80 % du budget sera concentré sur 15 sous objectifs. 5 axes thématiques sont répertoriés :

> **Priorité 1 : Une Europe plus innovante**
>
> Développer les capacités d’innovation dans les régions du sud et de l’est de l’Europe
>
> Soutenir les petites et moyennes entreprises

> **Priorité 2 : Une Europe plus verte**
>
> Améliorer les capacités de résilience et d’adaptation au changement climatique
>
> Favoriser une transition énergétique et durable et le développement de l’économie circulaire

> **Priorité 3 : Une Europe plus connectée**
>
> Développer des modes de transport à faible émissions de gaz à effet de serre
>
> Développer l’offre numérique, notamment dans les zones rurales et éloignées des centres

> **Priorité 4 : Une Europe plus sociale**
>
> Réduire les écarts de taux de chômage entre les régions d’Europe
>
> Améliorer les conditions de travail et l’intégration des travailleurs

Priorité 5 : Une Europe plus proche des citoyens

Renforcer la coopération européenne

Caroline GAUTHIER

Point de Contact National

Pour la partie Nord de la France, le point de contact est basé à Lille, à la Direction Europe de la Région Hauts-de-France, Autorité Nationale du Programme
caroline.gauthier@hautsdefrance.fr 03 74 27 40 56